

Les enquêtes de l'Inspecteur Lafouine

11 - « Le braqueur du Calvados »

Depuis le début de l'été, profitant de l'arrivée des vacanciers sur les plages normandes, un homme s'attaque aux agences du Crédit Agricole. Il choisit des lieux très fréquentés ce qui lui permet de se fondre dans la foule avant l'arrivée des policiers.

La série d'attaques a commencé le 6 juillet dans la station balnéaire de Trouville, puis ce fut le tour des agences d'Arromanches, le 13, d'Houlgate, le 20, d'Ouistreham le 27 et de Villerville le 3 août.

Chaque fois, le braqueur procède de la même manière. Il tient en respect le personnel et les clients de la banque tout en se faisant ouvrir le coffre-fort. Visiblement très calculateur, il ne prend que sept mille euros qu'il place dans un panier à provisions. L'opération terminée, l'homme s'enfuit tranquillement par la porte de service. Certains témoins affirment l'avoir vu embrasser sept fois la médaille qu'il porte autour du cou avant de disparaître dans les rues piétonnes.

Malgré les nombreux policiers présents dans la région, le voleur a toujours réussi à passer entre les mailles du filet. L'inspecteur Lafouine, qui passe comme tous les ans ses vacances à l'hôtel « Beau Rivage » de Deauville, est appelé en renfort par le préfet du Calvados.

Installé dans un bureau de la préfecture, Lafouine s'est fait remettre la carte de la région et la liste des agences du Crédit Agricole. Il étudie attentivement le secteur où opère l'auteur des vols à main armée. En comparant les données qu'il a en sa possession, le policier constate qu'il ne reste plus que cinq agences dans la zone concernée : Luc-sur-Mer, Merville, Auberville, Cabourg et Blonville.

Grâce à son esprit de déduction qui n'a rien à envier à celui de Sherlock Holmes, Lafouine est persuadé d'avoir découvert la date et le lieu du prochain hold-up. Il demande au préfet de tendre une souricière.

Au jour et à la date indiqués par Lafouine, la gendarmerie met fin aux agissements de Léon Noël, surnommé « le braqueur du Calvados » par la presse. Il est pris en flagrant délit alors qu'il tentait d'attaquer pour la sixième fois une agence du Crédit Agricole.

Aux journalistes qui l'interviewent, l'inspecteur Lafouine répond : « Son chiffre porte-bonheur a perdu notre homme ! »

Quel jour et dans quelle ville est pris Léon Noël ?

Les enquêtes de l'Inspecteur Lafouine

12. " Le five pence of Trinidad " (Christian Souchard)

Jacques Malus, le Président des assurances " Prévoyance et Sécurité " a demandé à son ami, l'inspecteur Lafouine, de passer le voir. Il voudrait l'entretenir d'une affaire importante. Dès son arrivée au siège de la société, Lafouine est introduit dans le bureau du PDG.

- Enfin, dit Jacques Malus, tu as pu te libérer !

- J'ai fait au plus vite, répond l'inspecteur, ton message avait l'air urgent.

- En effet, continue le Président, j'ai un problème avec un de mes clients. Je le soupçonne de m'avoir escroqué.

- Raconte-moi l'histoire depuis le début, demande Lafouine en prenant place dans un large fauteuil.

Jacques Malus s'assoit à son tour et commence son récit : " Depuis de nombreuses années, nous assurons les biens du milliardaire Jean Veuplusse. Or, il y a six mois, un incendie a ravagé la bibliothèque de son château. Nous avons dû lui verser une somme de 5 millions d'euros car, outre les livres précieux que contenait la bibliothèque, Monsieur Veuplusse avait caché dans un de ces volumes le timbre le plus cher du monde : le 'five pence of Trinidad' de 1856. "

Malus s'arrête quelques instants, prend une coupure de presse dans le tiroir de son bureau, la tend à Lafouine et continue son récit : " Il y a quinze jours, une galerie de Buenos Aires a mis en vente un timbre identique à celui de Jean Veuplusse. L'article de journal précise que le propriétaire est resté anonyme. Mes experts sont formels : le 'five pence of Trinidad' était unique. Je pense donc que ma compagnie a été escroquée. "

- Lorsque tu as assuré le timbre, demande Lafouine, Jean Veuplusse a-t-il précisé qu'il le mettrait dans sa bibliothèque ?

- Oui, il m'a informé et j'ai accepté sa décision, répond Jacques Malus. Il m'a fourni un document rédigé de sa main précisant que le timbre serait glissé entre les pages 43 et 44 du livre d'Alexandre Dumas " Les trois mousquetaires ". Ce document confidentiel n'était connu que de lui et de moi.

Le PDG tend à l'inspecteur la lettre signée par le milliardaire. Après une brève lecture, Lafouine regarde son ami et dit : " Ce courrier prouve que ton client a menti et qu'en aucun cas il n'a placé son timbre dans le livre. Tu pourras le confondre et récupérer ton argent ".

Qu'est-ce qui permet à l'inspecteur Lafouine d'affirmer que le milliardaire a menti ?